

Communiqué de Presse

Date : 5 septembre 2025

Vers une économie performante et un modèle social durable

A l'issue de la troisième réunion de la « Table Ronde Sociale » du 3 septembre 2025, l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL) dresse un bilan mitigé.

Les discussions et pourparlers ont permis aux partenaires sociaux d'exposer en détail leurs grilles d'analyse et leurs propositions réciproques pour relever les défis du pays. Tout en reconnaissant les efforts entrepris, et même si des rapprochements ont pu être atteints, une convergence totale n'a pu être dégagée. Face à cette situation de divergence dans le cadre d'un dialogue social animé, le gouvernement a légitimement tiré des conclusions.

Dans le domaine du droit du travail, l'UEL salue la réactivation des travaux du « Comité permanent du travail et de l'emploi » (CPTÉ), déjà décidée en juillet. C'est dans ce cadre que l'UEL souhaite aborder des questions essentielles qui concernent tant les entreprises que leurs salariés : l'organisation du travail et du temps de travail.

Sur le dossier des heures d'ouverture et du travail dominical, les conclusions gouvernementales ne reflètent totalement, ni les demandes des employeurs, ni celles des syndicats. L'UEL est néanmoins confiante que la conclusion proposée par le gouvernement puisse apporter un cadre de travail prévisible et une sécurité juridique renforcée aux acteurs concernés.

Concernant les pensions, l'UEL avait plaidé pour une réforme plus ambitieuse et équilibrée. La réforme transitoire mise en avant dans les conclusions gouvernementales supportera le système dans une perspective de court terme. L'UEL espère que cette période sera propice à la poursuite d'une discussion profonde sur une pérennisation plus durable de ce système, au profit notamment des jeunes générations et dans le cadre d'un contrat intergénérationnel équitable. Le large débat amorcé depuis octobre 2024 n'est donc pas clos aux yeux de l'UEL mais devra continuer dans un climat serein.

Le temps est maintenant venu de regarder en avant. L'UEL est engagée afin d'avancer non seulement sur les dossiers précités, mais de façon générale sur tous les chantiers essentiels à la stabilité économique, à la compétitivité et à la nécessaire redynamisation du marché de travail et de l'économie luxembourgeoise. L'UEL va continuer à contribuer, avec les organisations syndicales, aux travaux communs permettant de solidifier nos fondements socio-économiques et à en garantir la soutenabilité.

Contact presse

press@uel.lu

À propos de l'UEL

L'UEL représente les employeurs du secteur privé, à l'exception du secteur primaire, au travers des chambres professionnelles et des organisations d'entreprises au Grand-Duché de Luxembourg. Parce que ses membres assurent 80% des emplois et produisent 85% du PIB, l'UEL veut placer l'entreprise et ses enjeux au cœur de la société luxembourgeoise. L'UEL œuvre pour une économie durable et prospère pour le pays, ses habitants et ceux qui y travaillent. Elle agit pour une économie attractive pour les investisseurs et les talents. Plus d'infos sur www.uel.lu